

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Attestation du commissaire aux comptes
relative aux comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017
de la **Fondation abritée Accueillir la Vie**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Attestation du commissaire aux comptes
relative aux comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017
de la **Fondation abritée Accueillir la Vie**

FONDATION
NOTRE-DAME

*Attestation des
comptes annuels de la
Fondation abritée
Accueillir la Vie pour
l'exercice clos le 31
décembre 2017*

Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Fondation abritée Accueillir la Vie

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations présentées dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2017 et figurant dans le document ci-joint. Cette attestation est établie dans le cadre de l'établissement des comptes prévu par la convention de création de la Fondation abritée Accueillir la Vie.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre-Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Accueillir la Vie.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la Fondation Notre-Dame pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par la Fondation Notre-Dame pour déterminer les informations figurant dans le document joint et vérifier que les informations résultant de l'application de ces procédures concordent avec les données sous-tendant la comptabilité de la Fondation Notre-Dame ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

FONDATION
NOTRE-DAME

*Attestation des
comptes annuels de la
Fondation abritée
Accueillir la Vie pour
l'exercice clos le 31
décembre 2017*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans les comptes annuels ci-joints avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Accueillir la Vie de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

JEROME EUSTACHE





Fondation Accueillir La Vie
futures mères & jeunes mamans

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 27 novembre 2015
Convention de création en date du 27 novembre 2015

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

Objet : La Fondation Accueillir la Vie – Futures Mères et Jeunes Mamans a pour objet de soutenir, moralement et financièrement, tout projet ayant pour but le secours et l'assistance à des jeunes femmes en situation de détresse, futures mères ou mères de nouveau-nés et ce, afin de les sortir de la précarité et faciliter leur réinsertion sociale et l'avenir de leurs enfants.

FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

BILAN 2017 (en €)

ACTIF	2017			2016	PASSIF	2017		2016
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	-	-	-
					Dotation pérenne non consommable	-	-	-
					Dotation statutaire	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Apports des fondations abritées	-	-	-
					Dotation initiale	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Dotations consommables	-	-	-
Comptes de Liaison	-	-	-		Comptes de liaison	2 112	2 112	51
Total Actif immobilisé	240	240	-	-	Réserves affectées		-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	240	240	-	-	Report à nouveau	392 770	320 914	118 159
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	240	240	-	-				
- Terrains	-	-	-	-	Résultat de l'exercice	-	71 857	202 755
- Constructions	-	-	-	-	Fonds dédiés	-	-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	-	-	-
- Obligations	-	-	-	-	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
- Obligations, intérêts courus à recevoir	-	-	-	-	Dettes & Assimilées	193 136	193 136	231 779
- Actions	-	-	-	-	- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-	- Dettes financières diverses	-	-	-
Créances et Comptes rattachés	23 450	-	23 450	23 246	- Fournisseurs et comptes rattachés	10 648	10 648	40 391
- Donateurs et Organismes	23 450	-	23 450	23 246	- Dettes fiscales et sociales	-	-	-
- Autres créances	-	-	-	-	- Projets bénéficiaires restant à solder	182 488	182 488	190 600
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	- Autres dettes	-	-	788
- Fonds obligataires y compris coupons courus	-	-	-	-	Produits constatés d'avance	-	-	-
- Autres valeurs mobilières de placement	-	-	-	-				
Disponibilités	564 568	-	564 568	529 498	TOTAL PASSIF	588 018	588 018	552 744
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	564 568	-	564 568	529 498				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-				
Total actif circulant	588 018	-	588 018	552 744				
TOTAL ACTIF	588 258	240	588 018	552 744				

	Total 2018	Total 2019 et suivantes	Total
Engagements donnés	240 000	-	240 000
Engagements reçus	-	-	-
<i>dont legs et donations affectés</i>	-	-	-

FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	458 052	448 940	2,03%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	458 052	448 940	2,0%
Legs & donations			
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Total des produits d'exploitation	458 052 €	448 940 €	2%
Missions sociales			
Projets engagés	337 672	190 600	77,16%
Charges externes	16 611	31 636	-47,5%
dont charges externes missions sociales			
Charges de personnel	19 053	13 366	42,5%
dont personnel affecté en missions sociales			
dont personnel affecté en appel public à la générosité	19 053	13 366	
Charges communes aux fondations abritées	15 161	12 105	25,2%
Dotation aux amortissements et provisions	-	240	-100,0%
Autres charges- Impôts			
Total des Charges d'exploitation	388 496 €	247 947 €	57%
Résultat d'exploitation	69 556 €	200 993 €	-65%
Produits financiers	2 301	1 762	31%
Charges Financières			
Résultat financier	2 301 €	1 762 €	31%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Total des Produits	460 353 €	450 702 €	2%
Total des Charges	388 496 €	247 947 €	57%
Résultat de l'exercice	71 857 €	202 755 €	-65%

Fondation abritée pour ACCUEILLIR LA VIE
Compte d'emploi des Ressources 2017

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		320 914
1- MISSIONS SOCIALES	337 672	337 672	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	460 353	460 353
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>337 672</i>	<i>337 672</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>458 052</i>	<i>458 052</i>
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	458 052	458 052
- Versements à d'autres organismes agissant en France	337 672	337 672	- Dons manuels affectés		
- Accompagnement des projets			- Legs et autres libéralités non affectés		
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	2 301	2 301
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			- Produits accessoires aux frais d'appel public à la générosité		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	34 477	34 477	- Produits financiers	2 301	2 301
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>34 477</i>	<i>34 477</i>			
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>7,49%</i>		2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>					
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>			4- AUTRES PRODUITS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	16 347	16 347	Produits financiers		
Frais de gestion	15 161	15 161	Loyers		
Frais de gestion immobilière	1 186	1 186			
Charges financières		388 496 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	388 496 €		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	460 353 €	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	71 857		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	460 353 €		TOTAL GENERAL	460 353 €	460 353 €
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		388 496	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		388 496
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		392 770 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL			TOTAL		



ANNEXES AUX COMPTES 2017

DE LA FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	6
4.1 Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	7
4.1.3 Créances	7
4.2. Notes sur le passif	7
4.2.1 Report à nouveau	7
4.2.2 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	9
5.1 Locaux.....	9
5.2 Effectifs.....	9
5.3 Contribution des bénévoles	9
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.	9
5.5 Charges administratives communes.....	9
5.6 Engagements hors bilan	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	10



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- Créée en novembre 2015, la Fondation Accueillir la Vie a pour objet de soutenir, moralement et financièrement, tout projet ayant pour but le secours et l'assistance à des jeunes femmes en situation de détresse, futures mères ou mères de nouveau-nés et ce, afin de les sortir de la précarité et faciliter leur réinsertion sociale et l'avenir de leurs enfants. Sa gouvernance a été en partie renouvelée en 2017.
- Pour son troisième exercice, la Fondation Accueillir la Vie a su collecter plus de 458 K€, en ligne avec les montants collectés en 2016 (+ 2 %). Ses ressources lui ont permis d'engager près de 338 K€ en faveur de la rénovation de la maison de Ligueil et de l'aménagement de la nouvelle maison de Laval. Celle-ci a ouvert ses portes en 2017 et la Fondation contribue également au bon fonctionnement des deux établissements.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Accueillir la Vie sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Accueillir la Vie est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Accueillir la Vie correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.



La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Accueillir la Vie comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur comptable « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation



concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation Accueillir la Vie. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Accueillir la Vie sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.



3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2017. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logo	240	0		240
Total immobilisations incorporelles	240 €	- €		240 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logo	240			240
Total immobilisations incorporelles	240 €	- €	- €	240 €

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Logo					0
Total immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €

La valeur comptable nette est nulle étant donné la durée de l'amortissement des logos.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Accueillir la Vie ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

Détail des disponibilités

	31/12/2017	31/12/2016
Compte sur livret et compte courant	564 568 €	529 498 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret. 32 % des disponibilités concernent les projets restant à solder.

4.1.3 Créances

	2017	2016
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	23 450	23 246
Total Créances et comptes rattachés	23 450 €	23 246 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2017	320 914
Résultat 2017	71 857
Report à nouveau au 31.12.2017	392 770 €

La Fondation Accueillir la Vie dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (repreant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

4.2.2 Dettes

	2017	2016
Comptes fournisseurs	10 648	40 391
<i>Sous-total comptes fournisseurs</i>	10 648 €	40 391 €
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
<i>Sous-total factures non parvenues</i>		
Total fournisseurs et comptes rattachés	10 648 €	40 391 €
Soutiens de projets engagés à verser	182 488	190 600
Total projets engagés à verser	182 488 €	190 600 €
Autres dettes		
Charges à payer et autre débiteurs divers	0	788
Total Autres dettes	0 €	788 €
Total dettes et comptes rattachés	193 136 €	231 779 €



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Accueillir la Vie est domiciliée 2, rue Charles Gille, à Tours (37).

5.2 Effectifs

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2016			1	0,50	1	0,50
2017	1	0,10	1	0,40	2	0,50

La Fondation bénéficie d'une assistante administrative à mi-temps. Depuis septembre 2017 a également été recrutée une déléguée générale à temps partiel.

5.3 Contribution des bénévoles

La valorisation du bénévolat n'a pas été effectuée en 2017 car jugée non significative.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2017 pour la Fondation Accueillir la Vie à 15 161 €.

5.6 Engagements hors bilan

	Engagements donnés	Total
Pour 2018	240 000 €	240 000 €

La Fondation s'est engagée à soutenir en 2018 le fonctionnement des maisons de Laval et Ligueil.



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
	Nbr	Montant	Nbr	Montant	Nbr	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	5	378 513 €		40 841 €	5	337 672 €
Total des missions sociales Fondation Accueillir la Vie	5	378 513 €		40 841 €	5	337 672 €

Les annulations de projets concernent des montants engagés pour des travaux qui ont été revus à la baisse.